

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

**MAÎTRISE**

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L. 613-1 ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2018 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme TATYANA LUCHSHIKOVA, née le 26 août 1971 à ALMATY (KAZAKHSTAN) en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MAÎTRISE** de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, mention PSYCHOLOGIE  
*mention assez bien*

est délivré à Mme **TATYANA LUCHSHIKOVA**

au titre de l'année universitaire 2022-2023

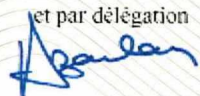
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 24 octobre 2023

*Le titulaire*

*Le Vice-président*

Pour le président  
d'Université Côte d'Azur  
et par délégation



Stéphane AZOULAY

*Le recteur de la région académique,  
Chancelier des universités*



Bernard BEIGNIER

N° NICE 17056172  
/2023202200417